

Procès-verbal de l'Assemblée du 26 juin 2023

En cette magnifique soirée estivale, le Conseil général se rend en forte délégation et en car dans les locaux du Grand Conseil vaudois à Lausanne pour sa séance extra-muros. Un petit air joyeux de course d'école !

Le technicien de salle, M. Thierry Widmer, nous accueille et explique le fonctionnement de la prise de parole et de la votation, avec un brin d'humour et de l'admiration pour le nombre de conseillers présents à la séance ! Après un petit test technique, tout le monde est installé et la séance peut commencer...

Le Conseil général de Grancy régulièrement convoqué s'est réuni à Lausanne pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Lecture du PV du 6 février 2023
3. Comptes communaux 2022
4. Communications municipales
5. Nominations statutaires
6. Communications du bureau
7. Divers

Le Président, M. Serge Juillerat, ouvre la séance à 19h 15 et remercie la Municipalité pour l'organisation de cette sortie ainsi que M. Widmer pour son accueil. Il salue la présence de M. Nicolas Suter, député, qui dira quelques mots tout à l'heure.

1. Appel

Sur 93 membres 56 sont présents et 29 sont excusés. M. le Président procède à l'assermentation de Mme Joanne Creteny et de M. Nicolas Probst qui sont remerciés pour leur engagement.

2. Lecture du PV

Le procès-verbal de l'Assemblée du 6 février 2023 est lu et approuvé avec deux abstentions.

3. Comptes

M. Siegrist, syndic, commente différents points des comptes que chaque membre a pu consulter chez lui. La commission de gestion fait part à l'assemblée de ses réflexions et commentaires par Mme Constant, rapporteuse. La commission a pu consulter le rapport de révision confié à la fiduciaire Favre. Les comptes sont tenus avec diligence et bouclent avec un excédent de revenus de 127'465 frs.

Les comptes sont adoptés avec une abstention.

4. Communications municipales

M. Siegrist, syndic :

- Concernant le projet de déchetterie et en guise de préambule, M. le syndic lit la lettre de M. et Mme Comte, absents ce soir, qui estiment le projet beaucoup trop grand et trop coûteux et demandent au Conseil de reconsidérer le projet.

Un préavis sera présenté le 30 octobre et une petite remise à niveau des séances antérieures est nécessaire :

Suite au PGA, la zone d'utilité publique a été déplacée de Surchaux à La Corasse. Cette zone est artisanale et un espace « tampon » de 20 m. a été créé entre le site et la propriété des Comte.

La Municipalité souhaite mettre sa déchetterie au service d'autres mais en la gérant elle-même. Il y a de nombreux avantages à cette coopération : moins de coûts, plus de professionnalisme, plus d'employés à disposition, moins d'impact environnemental.

M. Vincent Devantay, municipal en charge du dossier, précise le projet :

Le nouveau projet se compose de deux bâtiments, voirie et déchetterie, diminué à 8m50 de hauteur et à 1'500'000 de financement. Le couvert photovoltaïque est abandonné pour l'instant, faute de contrat intéressant, mais pourrait être réalisé dans le futur. La station-essence est abandonnée car l'investissement est trop important et la Loi Climat n'encourageant pas les énergies fossiles, gros risque de problèmes lors de la mise à l'enquête. La station actuelle reste active jusqu'en 2026 en tous cas.

L'impact concernant la circulation sera faible en cas de collaboration avec La Chaux et Senarclens. Collaboration qui réduirait le déficit la première année de 77'000 à 5000 frs. Cette déchetterie moderne, bien pensée, redimensionnée, bâtie avec des matériaux locaux serait performante.

M. le Président remercie la Municipalité pour son travail sur ce projet et la clarté de sa présentation.

Une vive discussion s'ensuit où plusieurs membres font part de leurs craintes : Senarclens et la Chaux ont-elles déjà approuvé ? Une variante plus petite et seulement communale pourrait-elle être étudiée ? A un autre endroit ? Végétalisation et arborisation du site ? Horaires ? Surveillance ?

Des accords de principe ont été donnés ; une variante exclusivement communale serait de la même grandeur à cause des dimensions des bennes et du passage nécessaire pour les véhicules ; les autres parcelles évoquées sont en zone village ; le site sera arborisé et fermé en dehors des 3 moments d'ouverture prévus.

Plusieurs voix s'élèvent aussi pour défendre le projet : solution qui répond aux besoins, performance du recyclage, plus de confort d'utilisation et de gestion, moins de bruit au centre.

- Les places de stationnement de courte durée sont disponibles à la Léchère.
- La mise à l'enquête concernant la limitation à 30km/h dans les quartiers Léchère/Les Pâles est faite.
- Le 28 août débiteront les travaux à la rte de Cottens.

Mme Widmer, municipale, annonce deux manifestations : le 1^{er} août le fameux tournoi de pétanque, un atelier-lampions pour les enfants et la soirée à Surchaux. Les 22 et 23 septembre la Fête villageoise pour célébrer les 125 ans du Collège avec des repas, des concerts et un Rallye pour tous !

La parole est donnée à M. Nicolas Suter, député au Grand Conseil, qui parle de son mandat. Cette salle rénovée depuis 6 ans est un outil de travail lumineux et fantastique.

Chaque mardi se réunit ici l'organe législatif du Canton. Il y a de nombreuses interpellations et une fois par mois des questions au Conseil d'Etat.

150 membres sont élus à la proportionnelle par parti et il faut 5 membres pour être représenté en tant que groupe politique. Après les élections se négocient les postes dans les différentes commissions et les présidences.

22 personnes travaillent pour le bon fonctionnement du Grand Conseil vaudois. Demain par exemple, 44 objets sont au programme mais le travail se fait dans le respect et une bonne ambiance.

M. Suter termine en remerciant la Commune de Grancy pour sa visite.

5. Nominations statutaires

M. le Président Serge Juillerat, seul candidat à son propre poste, est élu par acclamation. Il remercie l'Assemblée pour sa confiance et se réjouit de poursuivre son mandat au service de notre village qui possède la plus belle vue du Canton sur le Mont-Blanc. Il fallait que ce soit rappelé en ce jour !

Mme Christiane Chollet est élue Vice-Présidente par acclamation. Merci pour son engagement au service de Grancy.

Mme Kool vient compléter l'équipe des scrutateurs et est remerciée.

Dans la commission gestion/finances, selon le tournoi annuel, 4 membres continuent et Mme Van Steenkiste est élue à la place de M. Gilles Van Mesdag.

6. Communications du Conseil

Le prochain Conseil aura lieu le 30 octobre 2023

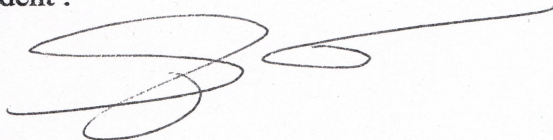
Le Président rappelle l'apéro en fin de séance et le départ du car à 23 h.

7. Divers

M. Fuchsmann se demande de quelle manière on pourrait décourager les utilisateurs de la route de Vullierens. Hélas le trajet Vullierens-Grancy est un des itinéraires proposé par Google... avec celui qui passe par le cimetière entre autres !

La parole n'étant plus demandée, M. le Président remercie les membres de leur présence et clôt la séance à 21 h 10 par une petite photo-souvenir que vous pourrez voir sur le site de la Commune.

Le Président :



La secrétaire :

